

# PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 NOVEMBRE 2020

Le 24 novembre 2020, les membres du Conseil Municipal de la Commune de SAUZEVAUSSAIS (79190) se sont réunis à 20 heures dans la salle D, de la salle SOCIO CULTURELLE, sise à SAUZEVAUSSAIS (79190), 6 Place des Halles, afin d'assurer le maintien de la distance physique en raison de la crise sanitaire liée à la Covid 19, sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur Nicolas RAGOT, Maire, conformément aux articles L.2121-10 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 18 novembre 2020.

## **Etaient présents :**

RAGOT Nicolas ; HÉRISSE Mathieu ; BOUCHEREAU Isabelle ; BABIN Éric ; PROU Marie-Hélène ; LEGRAND Nicole ; HAMEL Patrice ; LAMOTHE Catherine ; CLISSON Philippe ; LEGERON Gilles ; BRUCHON Sylvie ; GUILLAUD Yann ; DÉRRÉ Séverine ; POUILLOUX Laetitia ; LOCHON Johnny ; Joseph KNIGHTS ; BARILLOT Brenda.

## **Etaient excusés :**

Monsieur PORCHERON Patrice, représenté par M. LOCHON Johnny en vertu d'un pouvoir donné.  
Madame BONNET Sylvie représentée par M. RAGOT Nicolas en vertu d'un pouvoir donné.

Nombre de conseillers en exercice : 19,

Nombre de conseillers présents ou représentés : 19.

Secrétaire de séance : Madame Nicole LEGRAND

## **1. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 13 Octobre 2020.**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le procès-verbal.

## **2. Modification de l'ordre du jour**

**Avancement du dossier « Aménagement de la rue Treille Bourgeau »**

**1000 chantiers – proposition d'un nouveau chantier soutenu par le Département**

Adhésion à la centrale d'achats du CDG – Mise en conformité avec le RGPD – Correctif de la DM du 13 octobre

Adoption des rapports du Syndicat 4B sur le prix de l'eau et sur la distribution de l'eau

Tarifs « associations » des salles communales

Tarifs 2021 du Village de vacances

~~Frais de garde Animal'Or~~

Contrats d'assurances

Choix des prestataires suite à la consultation

Adhésion au contrat groupe du CDG pour l'assurance des risques statutaires du personnel – SOFAXIS

Décision budgétaire modificative

Régime indemnitaire : Modification suite au contrôle de légalité

Columbarium du cimetière de Vaussais

Adhésion à l'inter CE CEZAM

Station d'épuration de Sauzé-Vaussais – Point d'étape

Point sur la crise sanitaire et le confinement

Point CCAS et Foyer Résidence Autonomie

Informations sur les décisions du Maire – droit de préemption

Questions orales

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

### **3. Avancement du dossier « Aménagement de la rue Treille Bourgeau »**

M. Etienne FRAGNAUD du bureau ATVRD, assistant à maîtrise d'ouvrage, nous a présenté le projet d'aménagement proposé :

- une voie de circulation réduite en largeur
- une piste cyclable et deux voies piétonnières élargies
- la récupération des eaux pluviales avec la création d'un bassin d'infiltration (en questionnement)
- quelques places de stationnement
- un enrobé identique à celui de la place des halles pour la voie et un plus clair sur les trottoirs.

Plan de financement deviendrait le suivant :

Coût prévisionnel des charges HT		recettes	
Maîtrise d'œuvre	7 650 €	DETR 30%	59 661 €
Travaux	145 095 €	Amendes de polices	10 500 €
Bassin d'infiltration des eaux pluviales	46 126 €	LEADER	50 000 €
		CAP 79 Aide à décision	1 275 €
		part communale	77 435 €
	<b>198 871 €</b>		<b>198 871 €</b>

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal adopte à l'unanimité le plan de financement, incluant une mise à jour de la demande de DETR.

### **4. 1000 Chantiers – projet soutenu par le CD79 - Illumination du pigeonnier de la Poste Royale**

M.BABIN présente la proposition de M VENIEN Thierry pour la pose de projecteurs solaires au sol ; deux par piliers.

Le coût prévisionnel des travaux est estimé à 9999,02 euros

Le financement de cette opération pourrait être assuré selon le plan de financement suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Travaux d'installation des éclairages au sol autour du pigeonnier	9 999,02	Département – Dispositif de soutien à l'investissement local	5 000,00
		Autofinancement	4 999,02
<b>TOTAL HT</b>	<b>9 999,02</b>	<b>TOTAL HT</b>	<b>9 999,02</b>

Après avoir délibéré le Conseil Municipal décide :

- D'approuver les travaux
- De valider le plan de financement
- D'autoriser M. le Maire à solliciter l'attribution d'une subvention au titre du Département de soutien à l'investissement local auprès du Département des Deux Sèvres

#### 5. Adhésion à la centrale d'achat du CDG pour mise en conformité avec le RGPD

A la demande du Centre Départemental de Gestion le Conseil Municipal autorise le Maire à apporter un correctif à la délibération du 13 octobre 2020. Substituer la phrase « Go Concept » par « Accord sur la proposition relative à l'offre de base et choix d'une option ».

#### 6. Rapports du Syndicat d'eau 4B sur le prix de l'eau et sur la distribution de l'eau

M. le Maire propose de transmettre pour étude aux membres du conseil municipal les rapports et délibérer lors du prochain conseil municipal.

#### 7. Mise à jour des tarifs des bâtiments communaux

##### Salle Socio-culturelle ; Tarif pour les associations sauzéennes

M HÉRISSE propose de mettre en place un tarif pour les associations Sauzéennes utilisatrices de la grande salle, à partir de leur deuxième utilisation annuelle.

CENTRE SOCIO CULTUREL	TARIF « SAUZÉENS »		TARIF « EXTÉRIEURS »	
	TARIF ÉTÉ	TARIF HIVER (du 1 <sup>er</sup> octobre au 30 avril)	TARIF ÉTÉ	TARIF HIVER (1 <sup>er</sup> octobre au 30 avril)
Location week-end ou 2 jours sans la cuisine	180 €	230 €	250 €	300 €
Associations locales	<b>150 €</b>	<b>200 €</b>		
Location 1 jour	90 €	115 €	150 €	175 €
Forfait mariage sauzéens 3 jours	250 €			
Option cuisine	Forfait 40 €			
Location salle A et C	30 € / jour			
Location salle D	40 € / jour			
Forfait ménage	200 €			
Vaisselle	0,50 € le lot de couverts pour 1 personne (3 verres, 2 assiettes plate, 1 assiette creuse, 1 assiette à dessert, 1 tasse à café et sa soucoupe, 1 fourchette, 1 couteau, 1 cuillère à soupe, 1 cuillère à dessert) ou 0,10 € l'unité (1 assiette ou 1 verre, pichet, panier à pain, salière, poivrière, cuillère à sauce, louche ou ...)			

## 8. Tarifs 2021 du Village de Vacances et Camping

Concernant le CAMPING :

	Prix / nuit
<b>Forfait emplacement - 2 personnes - 1 véhicule</b>	<b>8.00 €</b> <b>9.00 €</b>
<b>Personne supplémentaire</b>	<b>2.00 €</b>
<b>Enfant de - de 7 ans</b>	<b>1.50 €</b>
<b>Electricité (6 ampères)</b>	<b>3.00 €</b>
<b>Véhicule supplémentaire</b>	<b>2.00 €</b>
<b>Animal</b>	<b>1.00 €</b>
<b>Jetons Lave-Linge</b>	<b>4.00 €</b>
<b>Taxe de séjour (/adulte/nuit)</b>	<b>0.20 €</b>

### Location de Gîtes

Durée \ Période	BASSE SAISON	PETITES VACANCES SCOLAIRES	ETE (05/07 au 01/09)
<b>1 nuit - en semaine</b> (lundi-mardi-mercredi-jeudi)	<b>50 €</b> <b>52 €</b>	<b>60 €</b> <b>62 €</b>	<b>80 €</b>
<b>1 nuit - en week-end</b> (vendredi-samedi-dimanche) & jours fériés	<b>60 €</b> <b>62 €</b>	<b>65 €</b> <b>67 €</b>	<b>90 €</b>
<b>1 semaine</b>	<b>300 €</b> <b>310 €</b>	<b>370 €</b> <b>380 €</b>	<b>490 €</b> <b>495 €</b>

### Suppléments & Options

Supplément \ Durée	1 nuit	1 semaine
<b>Taxe de séjour (/adulte/nuit)</b>	<b>0,60 €</b>	
<b>Kit Draps</b>	<b>8 € /kit lit simple - 10 € /kit lit double</b>	
<b>Kit Linge de Toilette</b>	<b>5 € /kit</b>	
<b>Kit Bébé</b>	<b>5 €</b>	<b>20 €</b>
<b>Départ tardif / Arrivée anticipée</b>	<b>15 €</b>	<b>- 25 € en ETE</b>
<b>Forfait ménage</b>	<b>60 €</b>	
<b>Jetons Lave-Linge</b>	<b>4 €</b>	

## FERME DU PUY D'ANCHE

Durée \ Période	BASSE SAISON & PETITES VACANCES SCOLAIRES	ETE (05/07 au 01/09)
<b>1 nuit</b>	<b>45 €</b>	<b>65 €</b>
<b>1 semaine</b>	<b>300 €</b>	<b>440 €</b>

## OUVRIERS / TRAVAILLEURS / STAGIAIRES

Durée \ Période	BASSE SAISON & PETITES VACANCES SCOLAIRES	ETE (05/07 au 01/09)
<b>1 nuit</b>	<b>50 €</b>	<b>65 €</b>
<b>1 semaine</b>	<b>270 €</b>	<b>390 €</b>
<b>2 semaines</b>	<b>400 €</b>	<b>600 €</b>
<b>1 mois</b>	<b>700 €</b>	<b>1000 €</b>

### LES CAUTIONS :

- Matériel/équipement des gîtes : 200 €
- Ménage : ~~100€~~ - 60€ (au tarif du Forfait Ménage)

### OFFRES SPECIALES : non cumulables

- Fidélisation : -10% pour location régulière – 1 semaine minimum (hors « Basse Saison »)
- Semaines consécutives : -5%
- Association Sauzéenne : -10% à partir de 3 gîtes loués à partir d'1 nuit
- Groupes : -5% à partir de 5 gîtes loués – 2 nuits minimum
- Offre spéciale : -15% à partir d'1 nuit – Permet 1 marge de manœuvre en direct, et sous couvert de l'élus responsable (Dernière Minute...)
- ELUS/PERSONNEL MAIRIE SV : 1 nuitée gratuite/an (location 1 gîte 1 nuit)

La clause accordant une gratuité aux élus est supprimée.

Après délibération le conseil municipal vote à l'unanimité les tarifs pour les locations à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

## Régies municipales

M. le Maire et M. HÉRISSÉ présentent une proposition commerciale concernant l'acquisition d'un appareil TPE connecté à la 4G avec carte SIM et télécommunications permettant la gestion des réservations et paiements en ligne pour le Village de Vacances.

Le coût s'élève à 364 euros. M. HÉRISSÉ indique qu'une négociation est possible si achat de 2 appareils.

Le conseil accepte cette acquisition pour la régie du Village de Vacances et pour une nouvelle régie dénommée « produits divers » afin de fusionner les 3 régies des ; marchés, salles municipales et médiathèque, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

### 9. Contrats d'assurances

Madame BOUCHEREAU Isabelle informe que les membres de la commission se sont réunis en présence de M. Erwan DOUROUX – cabinet ED Consultants pour analyser les offres.

Le marché d'assurances a fait l'objet d'une procédure MAPA présentant l'allotissement suivant :

Lot 1 : Dommage aux biens : incendie dommages aux biens et risques annexes

=> 4 candidatures recevables

Lot 2 : Responsabilité Civile et risques annexes

=> 3 candidatures recevables

Lot 3 : Automobile et risques annexes

=> 3 candidatures recevables

=> 1 candidature non recevable

Lot 4 : Protection Juridique

=> 5 candidatures recevables

Lot 5 : Protection fonctionnelle et défense pénale des agents et des élus

=> 3 candidatures recevables

Lot 6 : risques Statutaires

La collectivité a accepté l'offre faite par le Centre de Gestion qui permet de profiter du Contrat Groupe et d'une adhésion à Sofaxis. Ce lot est retiré de la consultation.

Madame BOUCHEREAU propose de retenir les offres les mieux disantes ayant répondu aux critères du marché.

#### Lot 1 : Dommages aux Biens

Proposition d'attribution : VHV / Cabinet Pilliot

Formule :	offre de base + PSE1 + PSE2 + PSE3 franchise atteinte 1.000 €
Prix :	5.071,80 €

*Ce lot garantira la Commune et le Foyer-Logement*

#### Lot 2 : Responsabilité Civile

Proposition d'attribution : Groupama Centre Atlantique

Formule :	offre de base
Prix :	1.250,00 €

### **Lot 3 : Flotte Automobile**

Proposition d'attribution : SMACL Assurances

Formule : offre de base franchise atteinte 500 € + PSE 1 + PSE 2 + PSE 3

Prix : 8.173,13 €

### **Lot 4 : Protection Juridique**

Proposition d'attribution : MALJ / Cabinet Pilliot

Formule :	offre de base + PSE Maître d'Ouvrage
Prix :	500,00 €

### **Lot 5 Protection Fonctionnelle**

Proposition d'attribution : SMACL Assurances

Formule :	offre de base
Prix :	151,50 €

Après délibération le conseil municipal vote : 19 oui et autorise M. le Maire à procéder à la signature des nouveaux contrats pour une durée de 4 ans.

## **10. Modification budgétaire**

Virement de crédits à effectuer pour le remboursement de la caution d'un locataire ;

Article 165 = + 250 €

Article 2151 = - 250€

## **11. Régime indemnitaire (IFSE)**

Suite aux observations de la Préfecture, la délibération du 13 Octobre 2020 qui actualise le régime indemnitaire, est modifiée. Il faut lire qu'en cas de temps partiel thérapeutique, l'IFSE est maintenue suivant la quotité travaillée.

## **12. Colombarium du cimetière de Vaussais**

Après consultation, le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité, pour la création d'un Colombarium au cimetière de Vaussais. Le devis de l'entreprise Geoffroy est retenu pour un montant de 1990€ TTC.



### **13. Adhésion à l'inter CE CEZAM**

M. le Maire précise qu'il s'agit d'une carte qui permet aux agents de la commune de bénéficier de réductions auprès de prestataires de loisirs et certains commerces.

4 agents ont bénéficié en 2020 des avantages.

Après délibération le conseil municipal décide de renouveler son adhésion à l'inter CE CEZAM pour 2021 et d'en rediscuter l'an prochain.

### **14. Réhabilitation de la STEP**

M. le Maire donne connaissance de l'avancée des études pour la réhabilitation du réseau unitaire d'assainissement et d'eaux pluviales par la Communauté de Communes et la Commune. Une convention est en préparation pour déléguer la maîtrise d'ouvrage ainsi que les modalités de participation financière. Ce point sera examiné lors du prochain conseil.

### **15. Crise sanitaire**

Mme PROU indique que

- les personnes vulnérables inscrites ont été contactées le 4 novembre et le 17 novembre.

3 personnes ont demandé de l'aide pour les courses

1 Personne pour aller chercher les médicaments.

-les résidents de la résidence autonomie ont été confinés quelques jours suite aux tests positifs d'un résident et d'un agent. Après nouveau contrôle tous les tests sont négatifs.

Le Maire indique quelques cas dans la commune et rappelle le respect des règles sanitaires et en particulier sur le port du masque.

### **16. Centre Communal d'Action Sociale**

Madame PROU donne lecture du compte rendu du conseil d'administration qui a eu lieu le 23 octobre 2020. L'assemblée prend acte des décisions.

### **17. Droit de préemption** (pour information les décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations)

Ensemble de parcelles appartenant à l'AFAFAF Cadastrees ZX/YA/YC/ZX/ZY, réserve foncière pour réseau ferroviaire – renonciation

n°8, Allée des Alouettes, cadastré section AL 54 – renonciation

n°7 rue du Baron, cadastré AD 282 – renonciation

Garage Impasse de Corrèze, cadastré AB 189 et AB 190 – renonciation

Rue du breuil, cadastré AC 367 et AC 368 - renonciation

## 18. Informations diverses

- Demande préalable de travaux

Monsieur le Maire indique qu'il a reçu un courrier l'informant de la pose d'une pompe à chaleur en hauteur rue de Corrèze

- Maisons en périls

M. HÉRISSE informe le Conseil Municipal de l'avancée des négociations concernant :

Rue Neuve : la procédure administrative avance. A l'issue on pourra démolir le bâtiment et demander le remboursement des frais au propriétaire.

Rue de la Chevalonnerie : le bâtiment est en cours de vente.

Rue Teille Bourgeau : la phase contradictoire est toujours en cours.

### **Tour de table :**

M LEGERON indique que des administrés se plaignent

- des déjections des chiens sur les trottoirs en particulier rue du baron au niveau de la Médiathèque.

=> il est envisagé l'installation de distributeurs de sac par l'association « les juniors écolos »

M HAMEL signale la destruction d'un nid de Frelons asiatiques Impasse Treille Bourgeau.

Mme POUILLOUX demande s'il est prévu de réinstaller un miroir à l'intersection de la RD948 et la rue des vieilles vignes, pour faciliter la circulation.

La prochaine séance est prévue le 15 décembre 2020 à 20h00.